



Compte-rendu du CSAL du 11 06 2024

Nous avons lu en commun avec la CFDT la déclaration liminaire CGT-CFDT ci-jointe.

Le directeur revient sur la question des experts, en indiquant souhaiter appliquer très strictement les règles en la matière.

Le directeur ne souhaite pas qu'il y en ait sauf à apporter une plus-value via une expertise.

Le Directeur revient sur la grève de Solidaires lors de la campagne IR qu'il qualifie de trahison en se référant au fait qu'il avait accordé le pont naturel de l'ascension à l'encontre de l'avis de la DG en échange d'un service public de qualité les jours d'ouverture du service.

En réponse à notre liminaire, le Directeur propose d'améliorer le dialogue social en nous laissant la possibilité de demander des réunions informelles entre les instances.

Nous indiquons accepter des réunions informelles en multi-latéral pour pallier des temps trop importants entre les instances. En d'autres termes, ces réunions serviraient à rajouter du dialogue et ne viseraient pas à se substituer aux instances.

➤ 1. Approbation du PV du précédent CSAL

PV adopté à l'unanimité

➤ 2. Stratégie de l'accueil des usagers

➤ Une note va rappeler les modalités d'accueil physique et téléphonique, et notamment les plages de réponse aux appels hors rendez-vous.

Le DDFiP a souligné l'importance de la qualité des relations téléphoniques avec les usagers.

Les plages de rendez-vous téléphoniques sont fixées par les chefs de service. S'il apparaît que la durée entre la date de la prise de rendez-vous et le rendez-vous est trop lointaine, il faut se poser des questions sur l'élargissement des plages.

Les services tels que le PRS ou la BDV peuvent recevoir des contribuables en dehors des plages horaires prévues pour la réception, sous réserve du respect des conditions de sécurité.

➤ L'accueil se fera désormais au SPFE uniquement sur rendez-vous.

Les liens avec les notaires se feront par courrier.

L'enregistrement va désormais être beaucoup effectué par l'intermédiaire E-enregistrement, ce qui limitera l'action du SPFE.

➤ Les liens avec France Service sont essentiels et notamment entre les agents de France Service et les référents dans nos services.

Si ce système ne fonctionne pas correctement, le préfet ou les élus pourraient demander des permanences dans les EFS.

L'accueil en visio dans les EFS a été évoqué, nous avons rappelé les inquiétudes concernant le droit à l'image.

Il nous a été répondu qu'un agent de France Service était présent au côté de l'utilisateur et que tout était fait pour les limiter notamment par l'intermédiaire des contre-appels.

Nous avons voté contre les nouvelles modalités d'accueil au SPFE. Il est essentiel de défendre un maintien d'un accueil avec et sans rendez-vous pour un service public de qualité.

➤ 3. Création du PID et du PDV

Le PID réunit 3 services : la BCR, le PCE et le PCRP.

Ce système est expérimenté depuis et a montré qu'il permettait une meilleure coordination entre les structures et des échanges d'informations qui permettait une programmation du contrôle fiscal plus efficace.

De plus, afin d'éviter la dispersion dans les missions, le PID est chargé de la programmation et du contrôle sur pièce et la BDV des contrôles externes.

Nous avons contesté un paragraphe litigieux sur le PID, laissant un pouvoir exorbitant au chef de service en lui permettant de transférer un agent d'une structure à une autre.

A la suite des discussions et d'un débat riche, il a été accepté par le Directeur de retirer cette disposition.

Ceci constitue un succès important du dialogue social local.

La création du PID et du PDV a été mise au vote : pour unanime

➤ 4. Bilan de la forpro 2023

Un rapide bilan des formations a été effectué : nombre, type, nombre d'agents concernés, durée par agent ...

Le DDFiP a souligné le nombre de réussite aux concours important qui montre l'implication des agents dans le département.

Nous avons demandé si il y avait un retour quantitatif sur les formations refusées par le CIF de Lyon, la réponse était négative.

➤ 5. Expérimentation de la semaine en 4 jours

Cette expérimentation devrait être mise en place au SGC de Poligny : 4 personnes intéressées. Les modalités précises n'ont pas encore été fixées.

La CGT fait remonter qu'au niveau des congés il y a un sujet important : la suppression des 5 jours de congés est défavorable en termes de nombres d'heures travaillées.

La DDFiP a répondu qu'une journée de travail comportant plus d'heures, une journée de congé correspondait à plus d'heures non travaillées d'où la diminution du nombre de jours de congé.

Cependant, les personnes à 4,5 jours sont lésées puisqu'elles verront également la suppression de 5 jours de congés.

Les autorisations d'absence pour enfant malade seront proratisées au nombre de jours de présence.

L'expérimentation est prévue pour un an avec un bilan au bout de 6 mois.

Cette expérimentation a été mise en stand-by pour l'instant.

➤ 6. Travaux Turgot

Pour le moment, la préparation de chantier est en cours. Les agents de service récupèrent tous les éléments qui pourront resservir ultérieurement.

Les travaux devraient commencer début juillet.

Lorsque l'accueil sera mis en place, des salles (à l'emplacement de la salle de courrier et de l'espace amende) pourront permettre l'accueil des usagers en cas de rendez-vous ne pouvant se tenir dans les box.

Aucune toilette n'est prévue pour les usagers. Exceptionnellement, il sera possible de les accompagner dans les toilettes du service.

Une salle de convivialité pourra être créée, des propositions sont à formuler.

➤ 7. Questions diverses

➤ Une question a été posée concernant la responsabilité pécuniaire des agents suite à la condamnation d'un adjoint à une amende.

Le DDFiP a répondu que le jugement n'était pas définitif et que le contexte était particulier. Cependant, cette décision ne nous semble pas de bonne augure pour le futur.

➤ Sept élèves de seconde vont effectuer un stage d'observation de 2 semaines dans les services.

➤ Nous avons souligné la faiblesse voire le ridicule du « serious game » EnigmaFIP censé attirer les jeunes à la DGFIP.

Les représentants de la CGT Finances Publiques
Damien Bresson et Valérie Fiacre